

# BAC PRO

## Technicien d'études du Bâtiment

### Option A : étude et économie



Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié connaissant les matériaux, les techniques de construction et leurs coûts particuliers.

Il fait à la main des relevés qu'il transpose. Il participe à l'élaboration d'un dossier d'étude de construction, exploite les notes de calcul et prépare les dessins d'exécution. Il planifie les opérations de chantier, met au point les méthodes et les procédés de fabrication. En tant que responsable du chantier, il prépare le travail, détermine les besoins en personnels et en matériel, décompose l'ouvrage en ouvrages élémentaires, décrit les travaux, répartit les tâches et suit le travail. En fin de chantier, il prend en charge la facturation. Il est formé à la gestion économique de base des travaux. Il a un rôle de coordonnateur entre le bureau et le chantier, les documents et l'activité réelle.

### Débouchés

Il travaille dans le cadre des programmes publics ou privés de constructions neuves, de rénovations ou de réhabilitations.

Il peut exercer en entreprise ou en cabinet d'économie de la construction comme métreur ou technicien d'études de prix. Il peut également travailler en cabinet de maîtrise d'œuvre ou en bureaux d'études techniques comme dessinateur DAO. Enfin, il peut être technicien chargé du suivi des travaux en entreprise artisanale ou dans un service technique des collectivités territoriales.

#### Métier(s) accessible(s) :

- chef de chantier
- économiste de la construction

### Accès à la formation

Après la 3e, seconde professionnelle Etudes et topographie du bâtiment et des travaux publics.

#### Qualités requises :

- compétences techniques
- autorité
- qualités humaines - rigueur

### Programme

Disciplines et activités	Durée horaire annuelle	Durée horaire Hebdomadaire*
<b>Enseignements professionnels</b>	<b>384 h</b>	<b>13h45</b>
Economie-gestion	28 h	1h
Prévention-santé-environnement	28h	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	50h	1h45
<b>Enseignements généraux</b>		
Français, histoire-géographie, éducation civique	126h	4h30
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	116h	4h
Langue vivante	60h	2h
Arts appliqués-cultures artistiques	28h	1h
EPS	75h	2h ou 3h
accompagnement personnalisé	70h	2h30

\*Horaire hebdomadaire moyen

### Descriptif des enseignements professionnels

Cette formation est axée en priorité vers l'enseignement des connaissances techniques et économiques dans tous les domaines de la construction :

- Élaboration du dossier de définition des ouvrages
- Estimation du coût du programme de construction
- Consultation des entreprises
- Élaboration des offres de prix
- Attribution des marchés
- Préparation des travaux
- Suivi de la réalisation
- Réception et bilan de l'opération.

## Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle.

## Examen

### Domaine professionnel :

- Epreuve scientifique:
  - mathématiques, coeff. 1.5
  - sciences physiques et chimiques, coeff. 1.5
- Epreuve d'analyse d'un projet et de préparation d'une offre :
  - Analyse d'un projet, coeff. 2
  - Quantification des ouvrages, coeff. 2
  - Estimation des couts, coeff. 2
- Epreuve de production et communication :
  - présentation d'une activité de suivi de chantier, coeff. 2
  - finalisation d'un dossier, coeff. 2
  - préparation des travaux, coeff. 2
  - économie gestion, coeff. 1
  - prévention-santé environnement, coeff. 1

### Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 2.5
- Histoire géographie, coeff. 2.5
- Arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1.

**Epreuve facultative** (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) :

- Langue vivante

## Statistiques

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 74 candidats inscrits, 73 présentés, 62 admis (soit 84.93% de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 80 candidats inscrits, 80 présentés, 62 admis (soit 77.50% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 48 candidats inscrits, 48 présents, 33 admis (soit 68,75% de réussite).

En 2017, dans l'académie de Montpellier : 49 candidats inscrits, 49 présentés, 36 admis (soit 73.47% de réussite).

## Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Bâtiment

- BTS Etudes et économie de la construction

Des dispenses d'unités d'enseignement sont prévues pour les élèves désirant préparer un second bac pro du bâtiment ou un bac pro Énergétique.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

## Où se former

### 11 Castelnauary

Lycée Germaine Tillion (*Public*)

### 30 Nîmes

Lycée Frédéric Mistral (*Public*)

### 34 Montpellier

Lycée professionnel Léonard de Vinci (*Public*)

### 48 Mende

Lycée privé Notre-Dame (*Privé sous contrat*)

### 66 Perpignan

Lycée professionnel privé Louise de Marillac (*Privé sous contrat*)

### 66 Villelongue-dels-Monts

Lycée des métiers Alfred Sauvy (*Public*)

1<sup>ère</sup> année commune option A et B

- Nîmes Lycée Frédéric Mistral
- Castelnauary Lycée Germaine Tillion
- Montpellier LP Léonard De Vinci
- Perpignan – Lycée Louise de Marillac
- Villelongue dels Monts Lycée A. Sauvy

## Pour en savoir plus

### Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Zoom sur les métiers « Les métiers du bâtiment »
- Fiches métiers « BTP, architecture, urbanisme »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Sur internet

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.